

Suivant la directive 91/155/CEE de la Commission des Communautés Européennes
(A.R. du 11 janvier 1993)

No. FDS: ICP 59 édition: 2
Date: 19 février 1997

1. Identification de la substance/préparation	ARIEL Lessive Complète																												
Société/entreprise	PROCTER & GAMBLE Belgium BVBA-SPRL Temselaan 55 1853 Strombeek-Bever / Belgium Tél: 02/456.45.56 Centre anti-poison: Tel: 070/245.245																												
2. Composition/ Informations sur les composants	Détergent lessiviel granuleux contenant: <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;"><u>Pourcentage</u></th> <th style="text-align: center;"><u>Symbole</u></th> <th style="text-align: center;"><u>Phrases R des composants</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Agents tensio-actifs anioniques</td> <td style="text-align: center;">5-15 %</td> <td style="text-align: center;">Xi</td> <td style="text-align: center;">R36/38</td> </tr> <tr> <td>Agents tensio-actifs non-ioniques</td> <td style="text-align: center;">< 5 %</td> <td style="text-align: center;">Xi</td> <td style="text-align: center;">R36/38</td> </tr> <tr> <td>Carbonate</td> <td style="text-align: center;">15-30 %</td> <td style="text-align: center;">Xi</td> <td style="text-align: center;">R36</td> </tr> <tr> <td>Silicates</td> <td style="text-align: center;">5-15 %</td> <td style="text-align: center;">Xi</td> <td style="text-align: center;">R36</td> </tr> <tr> <td>Perborate</td> <td style="text-align: center;">5-15 %</td> <td style="text-align: center;">Xi</td> <td style="text-align: center;">R36</td> </tr> <tr> <td>Enzymes</td> <td style="text-align: center;"><1%</td> <td style="text-align: center;">Xn</td> <td style="text-align: center;">R42, R36/38, R41</td> </tr> </tbody> </table>		<u>Pourcentage</u>	<u>Symbole</u>	<u>Phrases R des composants</u>	Agents tensio-actifs anioniques	5-15 %	Xi	R36/38	Agents tensio-actifs non-ioniques	< 5 %	Xi	R36/38	Carbonate	15-30 %	Xi	R36	Silicates	5-15 %	Xi	R36	Perborate	5-15 %	Xi	R36	Enzymes	<1%	Xn	R42, R36/38, R41
	<u>Pourcentage</u>	<u>Symbole</u>	<u>Phrases R des composants</u>																										
Agents tensio-actifs anioniques	5-15 %	Xi	R36/38																										
Agents tensio-actifs non-ioniques	< 5 %	Xi	R36/38																										
Carbonate	15-30 %	Xi	R36																										
Silicates	5-15 %	Xi	R36																										
Perborate	5-15 %	Xi	R36																										
Enzymes	<1%	Xn	R42, R36/38, R41																										
3. Identification des dangers	Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la Directive 88/379/CEE.																												
4. Premiers secours	<p>Contact cutané: Le contact prolongé avec la peau peut entraîner une légère irritation. Rincer les parties en contact avec le produit abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.</p> <p>Contact oculaire: Une projection dans les yeux peut entraîner momentanément une irritation légère à modérée (p.ex. picotements, rougeurs). Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 5 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.</p> <p>Ingestion: L'ingestion peut, suivant le cas entraîner des vomissements ou une légère irritation des muqueuses. Donner de l'eau ou du lait à boire. Ne pas faire vomir. Si des symptômes persistent, consulter un médecin.</p> <p>Inhalation: En cas d'irritation, se rincer la bouche et la gorge à l'eau et respirer de l'air frais. Si l'irritation persiste ou lorsque des symptômes similaires à l'asthme se manifestent, consulter un médecin.</p>																												
5. Mesures de lutte contre l'incendie	Le produit ne brûle pas; son emballage, par contre, est combustible. Agents d'extinction : CO ₂ , poudres, mousses résistant aux alcools. Si de l'eau est utilisée, empêcher son écoulement.																												

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle	Ne pas laisser écouler à l'égout ou dans les eaux de surface. Pour les petites quantités de produit répandu, rincer à grande eau. Pour les grandes quantités : recueillir par des moyens mécaniques (optimal avec un aspirateur) ensuite récupérer ou éliminer suivant les prescriptions locales.
7. Manipulation et stockage	Conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur. Prévoir une aération adéquate. Tout produit lessiviel se doit d'être conservé hors de portée des enfants.
8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle	Ne pose aucun risque dans les conditions d'emploi normales. Une protection de la peau peut s'avérer nécessaire en cas de contact prolongé et répété. Bien se rincer et sécher les mains après chaque contact avec le bain de lessive.
9. Propriétés physiques et chimiques	Aspect: poudre blanche tacheté de vert et bleu, granuleuse et parfumée pH (solution aqueuse à 10%) : env. 10.5 Non inflammable - Non explosif - Non oxydant Densité relative: env. 0,85 g/cc Hydrosolubilité: élevée Emballage: boîte en carton ou sac en polyéthylène
10. Stabilité et réactivité	Stable dans les conditions normales.
11. Informations toxicologiques	Toxicité aiguë inexistante. L'ingestion peut toutefois entraîner des vomissements. En cas d'ingestion massive, traiter en fonction de l'état du patient. Les éventuels effets d'irritation sont légers à modérés suivant le degré d'exposition. Il est recommandé de se rincer les yeux abondamment à l'eau en cas de projection. Toxicité orale aiguë: DL50, rat > 2g/kg Irritation cutanée: Peut irriter légèrement la peau. Irritation oculaire: Peut momentanément causer une irritation superficielle. Mutagénicité: Non mutagène. Sensibilisation: Aucune sensibilisation par voie cutanée n'a été observée.
12. Informations écologiques	Les agents tensio-actifs contenus dans ce produit répondent aux critères de biodégradabilité imposés par la législation de la CE. Les propriétés éco-toxicologiques de tous les ingrédients ont été étudiées de manière approfondie. Le produit a un bon profil environnemental.
13. Considérations relatives à l'élimination	Observer la législation locale.
14. Informations relatives au transport	Préparation non dangereuse. Non soumis aux prescriptions de sécurité.
15. Informations réglementaires	Ce produit n'est pas soumis à la classification imposée par la directive 88/379/CEE et les dispositions locales et/ou nationales. Tous les ingrédients de cette formulation sont repris dans la liste EINECS.
16. Autres informations	L'utilisation de ce produit n'exige aucune formation spéciale. Le mode d'emploi et les recommandations de sécurité sont mentionnés sur l'emballage et cette fiche de données de sécurité.